



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-63589>

Département(s) de publication : **973**

Annonce n° **24-63589**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : C.N.R.S.

Correspondant : M. Icarre Anthony, Responsable du secteur achats

Adresse : SFC - SECTEUR ACHATS 3 RUE MICHEL ANGE Délégation Paris-Normandie, 75794 Paris cedex 16

Coordonnées :

Téléphone : 0144964482

Courriel : dr16.sfc.marches@cnrs.fr

Adresse internet : <https://www.paris-normandie.cnrs.fr/fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : La fourniture d'un capteur océanographiques de mouillages conductivité, température, pression et oxygène pour le LEEISA du CNRS. La présente consultation est passée par la délégation Paris-Normandie du CNRS pour le compte du Laboratoire écologie, évolution, interactions des systèmes amazoniens (LEEISA) La bouée sera déployée à proximité du port de Dégrad des Cannes. Elle sera équipée d'un courantomètre profileur, d'un houlographe, d'un turbidimètre. La bouée instrumentée sur le Mahury sera un système autonome tant sur l'alimentation via panneau solaires que l'envoi des mesures via liaison GPRS sur un site web personnalisé.

Lieu d'exécution et de livraison : Le matériel doit être fourni dans une caisse robuste et livré dédouané à CNRS - USR 3456 LEEISA CENTRE IRD MONTABO 275 ROUTE DE MONTABO 97300 CAYENNE La livraison s'effectue conformément aux dispositions définies par le présent cahier des clauses particulières ainsi que dans le respect des dispositions de l'article 20 du CCAG /FCS. Il n'existe pas de difficultés exceptionnelles de manutention., 97300 Cayenne

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : La bouée doit transmettre les données via GPRS (General Packet Radio Service). L'appareil doit être muni d'une pompe permettant une circulation d'eau avant chaque prise d'échantillon. La communication et la configuration doivent se faire via une liaison série RS232 ou par USB. L'appareil doit être conçu pour se fixer facilement sur une ligne de mouillage de diamètre 6mm. Chaque capteur constitutif de l'appareil doit avoir les précisions initiales suivantes : - Conductivité : 0,0003 S/m - Température : 0,002 C - Pression : 0,1% de la pleine échelle Oxygène : 3 #mol/kg ou ±2%

L'appareil doit pouvoir fonctionner à des immersions allant jusqu'à 3500m et résister aux agressions du milieu marin (corrosion, biofouling). Elle doit être autonome en énergie. L'instrument doit fonctionner avec des piles lithium-métal ou alcalines et garantir une autonomie de 2 ans avec une mesure par heure. Pour une raison de maintenance elle ne doit pas dépasser les 150 kg et elle doit avoir un diamètre maximum de 1,1m. La bouée océanographique doit mesurer : - le courant sur toute la hauteur d'eau grâce à un profileur de courant est un appareil qui permet la mesure des courants sur une verticale. En anglais : Acoustic Doppler Current Profiler (ADCP), - la turbidité avec un dispositif antifouling performant, - mesure de la houle en hauteur et direction grâce à une centrale inertielle. Les données doivent être hébergées sur un site web dédié fourni par le titulaire. Elles doivent être contrôlées régulièrement. L'offre technique et financière doit contenir le prix de l'hébergement des données pour une période de 2 ans à compter de la date de mise en service de la bouée océanographique.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Fourniture d'un (1) appareil océanographique autonome de mouillage enregistrant la conductivité, la température, la pression et la quantité d'oxygène dans l'eau.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

26 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 21/08/2024

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Voir la fiche de la consultation n°2400346

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Voir l'Article 10 - Prix et modalités de règlement des conditions générales d'achat du CNRS.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : En cas de groupement ayant désigné un mandataire, ce dernier doit fournir un document d'habilitation par les autres membres du groupement, qui précise les conditions de cette habilitation.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. ;5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. ;1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)

- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC 4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 21/06/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 2 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2400346

Date d'envoi du présent avis à la publication : 31/05/2024